

Title	Pourquoi le développement de dans aux dépens de en a-t-il pris fin au XVIIIème siècle?
Sub Title	Enに対するdansの勢力拡大はなぜ一八世紀に終息したのか
Author	本間, 幸代(Homma, Yukiyo)
Publisher	慶應義塾大学日吉紀要刊行委員会
Publication year	2022
Jtitle	慶應義塾大学日吉紀要. フランス語フランス文学 (Revue de Hiyoshi. Langue et littérature françaises). No.75 (2022. 10) ,p.1- 31
JaLC DOI	
Abstract	
Notes	
Genre	Departmental Bulletin Paper
URL	https://koara.lib.keio.ac.jp/xoonips/modules/xoonips/detail.php?koara_id=AN10030184-20221031-0001

慶應義塾大学学術情報リポジトリ(KOARA)に掲載されているコンテンツの著作権は、それぞれの著作者、学会または出版社/発行者に帰属し、その権利は著作権法によって保護されています。引用にあたっては、著作権法を遵守してご利用ください。

The copyrights of content available on the Keio Associated Repository of Academic resources (KOARA) belong to the respective authors, academic societies, or publishers/issuers, and these rights are protected by the Japanese Copyright Act. When quoting the content, please follow the Japanese copyright act.

Pourquoi le développement de *dans* aux dépens de *en* a-t-il pris fin au XVIII^{ème} siècle?¹⁾

HOMMA Yukiyo

Introduction

Le présent article porte sur la préposition *dans*, attestée pour la première fois à l'écrit au XII^{ème} siècle, et qui s'est développée à partir du milieu du XVI^{ème} siècle. Au cours de son développement, *dans* érode une large part des emplois de *en* et, en conséquence, la fréquence relative d'emplois de *dans* par rapport à celle de *en* augmente sans cesse, mais seulement jusqu'au milieu du XVIII^{ème} siècle.

Comme l'ont montré plusieurs études²⁾, l'augmentation spectaculaire de la fréquence de *dans* s'est accompagnée d'un certain nombre de phénomènes. Parmi ceux-ci, les trois grandes tendances suivantes retiennent notre attention parce qu'elles nous interrogent sur la divergence d'emplois contemporains entre les deux prépositions *en* et *dans* :

-
- 1) Le présent article est basé sur notre exposé présenté lors de la « Journée d'études : Altérité » qui a eu lieu le 9 juin 2018 à l'Université Aoyama Gakuin (Tokyo, Japon) à l'occasion de la visite académique au Japon de Sarah de Vogüé.
 - 2) Entre autres, A. Darmesteter (1885), G. Gougenheim (1946, 1970, 1974), B. Fagard, & L. Sarda (2009), B. Fagard & B. Combettes (2013), L. Royer & D. Vigier (2014), D. Vigier (2015, 2017a, 2017b), P. Blumenthal (2017).

1. Erosion d'emplois de *en* par *dans* pour les emplois spatiaux
2. Diminution sensible des cas où le régime de *en* comporte un déterminant
3. Elargissement des emplois de *dans* du spatial vers le temporel, vers l'abstrait, etc. accompagné d'une érosion corrélatrice mais partielle d'un certain nombre d'emplois (non spatiaux) de *en*

Ces tendances ne sont pas sans poser de questions. D'abord, il existe encore aujourd'hui des emplois de *en* qui ont échappé aux deux premières tendances : parmi les emplois de *en* aujourd'hui, nous trouvons des emplois spatiaux comme *habiter en (France / Bourgogne)* et des emplois dont la tête du régime est un déterminant, à savoir des cas comme *en l'occurrence, en sa présence, en ce dimanche*, etc. Ensuite, en ce qui concerne la troisième tendance, il est clair que, malgré l'élargissement des emplois de *dans* du spatial vers les domaines du temporel, de l'abstrait, etc., accompagné d'une érosion d'emplois de *en* par ceux de *dans*, *en* a été loin d'être supplantée par sa préposition rivale dans ces domaines-là, ce qu'attestent à l'évidence ses emplois persistant aujourd'hui.

Ainsi, il existe encore un nombre non négligeable d'emplois de *en* qui n'ont pas été influencés jusqu'à nos jours par les tendances que nous venons de présenter. Alors, pourquoi le développement de *dans* aux dépens de *en* a-t-il pris fin au XVIII^{ème} siècle, sans se poursuivre jusqu'au remplacement total de *en* par *dans* ? Nous allons essayer de répondre à cette question

- en nous intéressant aux cas où la préposition *en* n'a pas été influencée, jusqu'à ce jour, par les trois grandes tendances précitées ;
- en recourant à nos recherches sur l'identité sémantique de *en* et celle de *dans*, en particulier dans notre thèse de doctorat (Y. Homma : 2009).

Pour ce faire, dans cette étude, nous allons commencer par présenter

une synthèse sur le développement de *dans* ; ensuite, nous analyserons différents emplois de chacune des deux prépositions *en* et *dans* afin de montrer leur différence radicale. Et nous nous demanderons si la mise en évidence de cette différence est susceptible de nous faire progresser dans l'examen de cette question problématique : la fin du développement de *dans* aux dépens de *en* au XVIII^{ème} siècle et les raisons pour lesquelles un certain nombre d'emplois de *en* ont échappé aux trois grandes tendances précitées.

1. Le développement de *dans*

1.1. L'apparition de *dans* et la concurrence de *dans* avec *dedans* et *en*

Selon B. Fagard, & L. Sarda (2009 : 228) et le *Robert Dictionnaire historique de la langue française* (1995 : 992), la première attestation écrite de la préposition *dans* remonte au XII^{ème} siècle. Mais de nombreuses études³⁾ ont montré que c'est seulement à partir du milieu du XVI^{ème} siècle que la fréquence de cette préposition augmente. Et ce qui est étonnant est que cette augmentation s'est effectuée d'une manière spectaculaire alors que, jusque-là, l'emploi de *dans* était extrêmement limité⁴⁾, du moins dans les textes écrits.

Il existe aujourd'hui deux types d'hypothèses pour ce développement de *dans*. La première est que celui-ci est dû au besoin d'éviter plusieurs confusions : la première entre *au* (forme contractée entre *à* et *le*) et *ou / on* (toutes deux formes contractées à l'époque entre *en* et *le*) ; la deuxième, entre *es* (forme contractée entre *en* et *les*) et *aux* (forme contractée entre *à* et *les*)⁵⁾.

3) A. Darmesteter (1885 : 9–13), F. Brunot (1927 : 382), G. Gougenheim (1974 : 183), B. Fagard & B. Combettes (2013 : 96), L. Royer & D. Vigier (2014 : 425–426).

4) Cependant, selon F. Darmesteter (1885 : 9), l'usage de *dans* (*denz*) était très fréquent en provençal.

5) F. Darmesteter (1885 : 14–16), F. Shears (1922 : 33), G. Gougenheim (1974 : 181–182).

Cette hypothèse est mise en doute par D. Vigier (2017a) qui a démontré qu'au cours du développement de *dans* les déterminants *le* et *les* n'avaient pas forcément le privilège de se combiner avec *dans*. Ensuite, la deuxième hypothèse attribue le développement de *dans* à la légèreté formelle de celle-ci par rapport à *dedans*. Cette hypothèse n'est pas soutenable non plus car, comme nous le verrons plus tard, la préposition *dans* n'a pas seulement remplacé *dedans* mais elle a aussi envahi une part non négligeable d'emplois de *en*. En tout cas, il est certain qu'il y a eu un besoin quelconque pour que *dans* ait commencé à se développer.

Ce développement de *dans* a engendré les deux résultats suivants :

1. La préposition *dans* a complètement remplacé la préposition *dedans*
2. La préposition *dans* a érodé des emplois de *en*, d'où les trois grandes tendances indiquées dans notre introduction, que nous allons étudier dans cet article.

Avant d'analyser en détail ce deuxième cas, attardons-nous un instant sur le premier. La première attestation écrite de *dedans* (*dedenz*) remonte au XI^{ème} siècle : *dedans* apparaissait alors comme adverbe⁶⁾. Ensuite, au XII^{ème} siècle au plus tard, ce terme s'employait aussi comme préposition (E. Littré : 1874, p.1002). Quand le développement de *dans* a commencé au milieu du XVI^{ème} siècle, ce double statut grammatical de *dedans* était encore maintenu⁷⁾. Mais cette situation va changer avec la concurrence prépositionnelle entre *dans* et *dedans* due à la progression fréquentielle de *dans* de plus en plus utilisée dans l'usage courant⁸⁾.

D'après D. Vigier (2015 : 242–243), *dedans* partageait « 90 % de ses collocatifs nominaux avec *dans* » déjà au XVI^{ème} siècle : les noms qui se

6) « *Dedans* », *Trésor de la Langue Française informatisé*.

7) A. Darmesteter (1885 : 18).

8) B. Fagard & L. Sarda (2009 : 228–229) et D. Vigier (2015 : 242).

trouvent dans ces collocatifs sont en grande partie des noms qui représentent chacun un espace, tels que *étang* (*estang*), *cœur* (*cueur*), *corps*, *lict* (*lit*), *maison*, *ventre*, *eau*, *mer*, *ville*.

Toutefois, précisons que cette similitude d'emploi ne signifiait pas que *dans* et *dedans* s'utilisaient indifféremment. Selon L. Royer & D. Vigier (2014 : 429), au moins au XVI^{ème} siècle, la préposition *dedans* était employée lorsque le locuteur souhaitait « exprimer une pénétration ou un ancrage profond de la cible dans le site, une idée d'englobement total de l'une dans l'autre » alors que, toujours selon ces linguistes (*ibid.* : 429), la préposition *dans* exprimait plus rarement une telle valeur⁹⁾.

Nous supposons donc que l'emploi de *dedans* était préféré à celui de *dans* lorsque le locuteur concevait une forte intériorité à l'entité représentée par le régime de *dedans*, c'est-à-dire une forte altérité dans le rapport entre l'intérieur et l'extérieur. Cette préférence pour *dedans* sur *dans* se manifesta tant que le terme *dedans* fut employé comme préposition.

Mais, malgré sa différence sémantique par rapport à *dans*, *dedans* en tant que préposition fut complètement remplacée par *dans* (*denz*) en seulement cent ans¹⁰⁾ et, depuis, *dedans* survit uniquement en tant qu'adverbe. Il est assez surprenant que la fonction prépositionnelle de *dedans*, qui avait duré plusieurs siècles, ait été conquise par *dans* en un si court terme. Pourrait

9) A ce propos, citons les exemples suivants présentés par ces linguistes (*ibid.* : 429) :

- « Nous pourrions cacher noz corps soubz et dedans l'eau » (M. Deschamps, *Histoire tragique et miraculeuse d'un vol et assassinat commis au païs de Berri*, 1576)
- « Les passions enracinées dedans le cœur » (T. Garzoni, *Le théâtre des divers cerveaux du monde*, 1586)

10) A. Darmesteter (1885 : 18), B. Fagard & L. Sarda (2009 : 227), D. Vigier (2015 : 234), D. Vigier (2017a : 117).

être envisagée *a priori* comme cause possible que *dans*, n’exprimant pas comme *dedans* une forte intériorité, était d’un emploi sémantique beaucoup plus large que *dedans*. Nous reviendrons sur ce point dans la section 3 pour montrer que cette évidence ne constitue pas une explication suffisante.

Ainsi, en ce qui concerne la fin de la concurrence entre *dans* et *dedans* comme préposition, on peut l’expliquer par une substitution complète de la préposition *dedans* par *dans*. Mais il n’en va pas de même pour la relation entre *en* et *dans* car, vu le nombre d’emplois de *en* qui perdurent, il est évident que les emplois de *en* ont été loin d’être complètement remplacés par ceux de la préposition *dans*. Dorénavant, notre attention va donc porter sur le rapport entre *en* et *dans*.

Dans la section 1.2., nous allons considérer les trois grandes tendances observées dans le développement de *dans* liées à l’érosion d’emplois de *en* par *dans*, que nous avons présentées dans l’introduction.

1.2. Les trois grandes tendances observées dans le développement de *dans*

1.2.1. Erosion d’emplois de *en* par *dans* pour les emplois spatiaux

Selon B. Fagard & B. Combettes (2013 : 101), à partir du XVI^{ème} siècle, *dans* commence à s’imposer au détriment de *en* d’abord devant certains noms (précédés ou non d’un déterminant) qui représentent « un espace clos, dont les frontières sont marquées » comme *lit*, *salle*, *corps*, *coeur*, *fourreau*, *océan*, *royaume*, *limites*, *bornes*¹¹⁾. A titre d’exemple, nous présentons le cas

11) Le résultat obtenu par une étude de D. Vigier (2017a : 118) va dans ce sens : « Au XVI^e s, lorsque *dans* est intégré dans la combinatoire de *entrer*, (...) la combinatoire nominale spécifique qu’il [le verbe *entrer*] sélectionne avec *dans* réunit des noms dénotant des réalités dotées d’extension matérielle ou physique (*pays*, *chambre*) (...) ».

des deux SP (syntagmes prépositionnels), à savoir *en la salle* et *dans la salle* que nous avons relevés dans Frantext. Le premier exemple date du XV^{ème} siècle et le deuxième du XVI^{ème} siècle. (C'est nous qui soulignons dans ces exemples) :

- (1) « Et, quant le roy entra en la salle et vit Crathor le herault et tant de gens environ luy, il dist à ung sien chambellain : «Certes Crathor apporte quelque nouvelle (...). » (Jean De Bueil - *Le Jouvencel*, 1461, T.2, p. 134)
- (2) « (...) ainsy s'en alla le duc chercher celle qui l'avoit navré jusques au fondz de son ame ; laquelle il trouva dansant dans la salle, plus joieuse qu'elle n'avoit accoustumé, (...). » (Marguerite d'Angoulême,- *L'Heptaméron*,1550, p. 1105)

D'après ces même linguistes, au XVI^{ème} siècle, la fréquence respective de *en* et de *dans* devant ces noms (*lit, salle, etc.*) était à peu près similaire, ou *en* était bien moins fréquent que *dans* devant certains substantifs. Ce niveau de fréquence de *dans* est d'autant plus significatif qu'à l'époque la fréquence d'emploi globale de *dans* était de beaucoup inférieure à celle de *en*¹²⁾. Nous pouvons donc constater une affinité manifestée par *dans* dès le début de son développement par rapport aux noms désignant un espace clos dont les frontières sont marquées.

Cette érosion d'emplois de *en* par ceux de *dans*, toujours selon les chercheurs précités, a progressivement atteint d'autres types de noms spatiaux.

Cependant, comme nous l'avons déjà remarqué, il existe toujours au-

12) Toujours selon ces linguistes (*ibid.* :101), *en* a résisté « davantage devant les noms désignant un espace ouvert, dont on ne peut précisément conceptualiser les frontières, comme *endroit, lieu, partie, ville, rue* (et *cave*, qui ne correspond pas cependant à un 'espace ouvert') ».

jourd’hui des emplois spatiaux de *en* comme ‘habiter *en* (France / Bourgogne)’. Il est vrai que ce sont des cas où le régime de *en* est un nom propre, mais il n’en n’est pas moins vrai que ce sont bien des emplois spatiaux de *en*, qui, de plus, représentent chacun un espace délimité par une frontière. Nous nous demandons alors pourquoi cet emploi de *en* n’a pas été envahi par *dans*.

Avant de passer à la section suivante, apportons une précision importante sur un point. Nous venons de traiter les cas de concurrence entre *dans* et *en* devant un nom représentant un espace. Mais nous avons dit, dans la section 1.1., que la préposition *dans* était aussi en relation de rivalité avec *dedans* devant ce type de nom. Les lecteurs peuvent se demander alors quelle était la différence entre *en* et *dedans*, qui rivalisaient chacune avec *dans* devant un nom exprimant un espace. D’après F. Shears (1922 : 32), dans ses études basées sur des textes datant des XIV-XV^{ème} siècle, l’emploi de *dedans* était préféré à *en* « lorsque l’idée d’intériorité est plus emphatique »¹³). Cette explication est en convergence avec la présentation de la caractéristique de *dedans* que nous avons effectuée dans la section 1.1.

Intéressons-nous maintenant à la deuxième tendance, qui est la diminution sensible des cas où le régime de *en* comporte un déterminant :

1.2.2. Diminution sensible des cas où le régime de *en* comporte un déterminant

A. Darmesteter a écrit dans son ouvrage (1885 : 19–20) que « la nou-

13) Complémentaire, le travail de L. Royer & D. Vigier (2014 : 427) portant sur les prépositions *en*, *dans*, *dedans* au XVI^{ème} siècle nous montre que *en* pouvait se combiner avec des noms abstraits tels que *danger*, *paix* ainsi que des noms désignant un espace ouvert comme *air*, mais que ce n’était pas le cas avec *dedans*. Dans le tableau dressé par ces linguistes, parmi les noms se combinant avec *dedans*, beaucoup sont ceux qui marquent un espace clos : ex. *cabinet*, *estang*, *bouche*, etc.

velle préposition [*dans*], parmi les rapports qu'exprimait *en*, se réserva ceux qui comportent une détermination dans le régime ». Une illustration de l'observation de ce linguiste apparaît dans Frantext à propos d'un adjectif interrogatif avec les deux exemples suivants, le premier datant du XV^{ème} siècle, le deuxième, du XVII^{ème} siècle (C'est nous qui soulignons) :

- (3) « “Et vous”, dit le roy, “en quel pays allez vous ?” » (ANONYME - *Le roman de Jehan de Paris*, 1494, p. 21)
- (4) « (...) je ne sai pas dans quel país ils ont vécu, quels livres ils ont lû, (...) » (Pierre Bayle - *Commentaire philosophique sur ces paroles de Jésus-Christ*, 1686, Partie 2, Chapitre 1, p. 394)

Le propos d'A. Darmesteter a été confirmé par plusieurs études statistiques - dont celles de D. Vigier (2017a : 109, 119) et celles de B. Fagard & B. Combettes (2013 : 97–100) - qui nous permettent de comprendre que la séquence « *en* Dét. N » a été remplacée en grande partie par celle de « *dans* Dét. N » au cours des XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles¹⁴). D'ailleurs, au cours de la seconde moitié du XVII^{ème} siècle, selon D. Vigier (*op. cit.* : 109, 119), la séquence « *en* Dét. N »¹⁵) a subi une baisse fréquentielle significative. Ce linguiste a aussi mené un travail plus particulier avec l'emploi du verbe *entrer* ; il a démontré qu'à partir du XVI^{ème} siècle, dans la construction « *entrer* *en* Dét. N », les noms tels que *chambre*, *maison*, *ville* y apparaissent de moins en moins, mais de plus en plus dans celle de « *entrer* *dans* Dét. N » ; ce processus s'est terminé avant l'aube du XVIII^{ème} siècle.

Si nous nous intéressons au rôle du déterminant dans l'évolution générale étudiée, le travail de B. Fagard & B. Combettes (2013 : 97, 99) nous in-

14) Ce processus s'est poursuivi ultérieurement, et achevé au-delà du XVIII^{ème} siècle.

15) Qu'ici, D. Vigier écrit « *en* suivi d'un déterminant et d'un nom commun ».

dique qu’au cours des XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles, la fréquence de la séquence « *en* la N » a connu une chute significative et celle de la séquence « *dans* la N » une hausse notoire. D’après les données statistiques de ces deux linguistes, nous constatons que, parallèlement pour cette période, le même renversement concerne la proportion d’emplois entre les deux séquences « *en* cha(s)que N » et « *dans* cha(s)que N », cette dernière devenant prépondérante.

Il est important de noter que le remplacement au cours des XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles de la séquence « *en* Dét. N » par celle de « *dans* Dét. N » n’a pas connu un rythme identique selon les déterminants du Nom. Plusieurs études nous font comprendre que *en* a maintenu une affinité avec les adjectifs démonstratifs plus longtemps qu’avec les autres déterminants. Un travail statistique mené par D. Vigier (2015 : 239–240) pour la période du XVI^{ème} siècle prouve que « *en* manifeste une affinité très remarquable pour les déterminants démonstratifs *ce, cest, ceste, ces* » ; cette affinité, d’après P. Blumenthal (2017 : 167–169), se poursuit aux XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles (mais elle diminue dès le XVIII^{ème} siècle). Et, selon une autre étude statistique effectuée cette fois par B. Fagard & B. Combettes (*op. cit.* : 100) sur la proportion d’emplois de *en* et de *dans* devant un nom introduit par *cest*, ce n’est qu’à partir du XVIII^{ème} siècle que cette proportion s’inverse au profit de *dans*.

Ainsi, au cours du développement de *dans*, qui commence au milieu du XVI^{ème} siècle, une affinité s’observait entre *en* et les adjectifs démonstratifs jusqu’à la fin du XVII^{ème} siècle¹⁶.

A la suite du développement de *dans*, le remplacement au cours des XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles de la séquence « *en* Dét. N » par celle de « *dans*

16) Ces considérations pourraient nous amener à réfléchir sur la différence entre les adjectifs démonstratifs et les autres déterminants. Nous rappellerons cette nécessité dans la section 3.

Dét. N », au rythme variable selon les déterminants comme nous venons de le préciser, a conduit la préposition *en* à se spécialiser dans l'introduction d'un nom sans déterminant. Mais cette spécialisation n'est pas totale : aujourd'hui encore, il existe de nombreuses occurrences de la forme « *en* + dét. + nom commun » dont nous présentons des exemples significatifs ci-dessous :

« *en* + article défini + nom commun » : *en l'occurrence, en la matière, en l'espèce, en l'état, en la circonstance, en (la présence / l'absence) de~, en l'espace de~, en l'honneur de~, en la personne de~, en l'esprit de~ .*

« *en* + adjectif possessif + nom commun » : *en son pays, en son temps, en sa demeure, en sa présence, en son absence, en sa personne.*

« *en* + adjectif démonstratif + nom commun » : *en ce dimanche, en ce moment, en cette saison, en ce lieu, en ce cas, en ce sens, en ces circonstances.*

Il est surtout à noter que, parmi ces expressions, beaucoup s'emploient toujours, parallèlement à la version avec *dans*. C'est le cas, par exemple, (*en / dans*) *l'espace de~, (en / dans) son pays, (en / dans) ce sens, (en / dans) ce lieu, (en / dans) ce cas, (en / dans) ces circonstances*, etc. Mais les deux versions n'apparaissent pas dans les mêmes contextes. Par exemple, l'expression « *en ce sens* » s'emploie pour dégager une perspective ou une déduction du propos qu'on vient de tenir, et l'expression « *dans ce sens* » est utilisée pour « selon cette signification-là », c'est-à-dire pour déterminer la bonne signification voulue en isolant les autres possibilités : voilà donc pourquoi nous ne pouvons pas considérer la forme « *en* + dét. + nom commun » comme un simple résidu de l'évolution de la langue française.

Passons maintenant à la troisième tendance observée dans le développement de *dans*.

1.2.3. Elargissement des emplois de *dans* du spatial vers le temporel, vers l'abstrait, etc. accompagné d'une érosion corrétative mais partielle d'un certain nombre d'emplois (non spatiaux) de *en*

Les études de B. Fagard & L. Sarda (2009 : 229–231), celles de B. Fagard & B. Combettes (2013 : 106) et de D. Vigier (2017a : 119–120, 2017b : 9–10) ont montré que la préposition *dans* s'employait au départ dans le domaine spatial, et qu'ensuite, elle a élargi son espace dans les domaines temporel, abstrait, etc. tout en érodant des emplois de *en*. Mais cet élargissement n'a pas permis à la préposition *dans*, loin de là, de se substituer complètement à la préposition *en*. Par exemple, selon A. Darmesteter (1885 : 6, 20), l'emploi temporel de *en* comme *en huit jours* avait deux sens au départ, à savoir le sens de « durant huit jours » et celui de « au bout de huit jours » à partir, semble-t-il, du moment de l'énonciation. Toujours selon ce linguiste, le deuxième sens (« au bout de huit jours ») a fini par être pris en charge par *dans* mais le premier (« durant huit jours ») continue à être exprimé par *en*. Ce dernier cas manifeste que *dans* n'a pas érodé tous les emplois temporels de *en*. Il en est de même pour les emplois abstraits de *en* : il en reste beaucoup de nos jours non érodés par *dans*. A titre d'exemple, présentons un certain nombre d'emplois abstraits de *en* qui existaient déjà avant le développement de *dans* et qui s'emploient encore aujourd'hui : *en rage*, *en péril*, *en deuil*, *en paix*, *en général*, *en faveur de*, *en erreur*, *en dépit de*, *en joie*, *en pitié pour*¹⁷⁾, etc.

Ainsi, bien des emplois de *en* ont été laissés intacts par le développement de *dans* relatif aux trois grandes tendances présentées dans l'introduction. Et, comme nous allons le voir, l'augmentation de la fréquence relative

17) Exemples relevés dans Frantext.

de *dans* par rapport à *en* prend presque fin avec, pourrions-nous dire, l'« abandon » de l'envahissement par *dans* devant ces cas de résistance.

1.3. La fin du développement de *dans*

B. Fagard & B. Combettes (2013 : 96) et D. Vigier (2017a : 117) ont respectivement mené une étude statistique sur l'évolution du nombre d'emplois de *en* et de *dans*. De ces deux études, il est possible de dégager un point commun fort intéressant. C'est que le nombre d'emplois soit proportionnel soit relatif de *dans* par rapport à celui de *en*¹⁸⁾ ne cesse d'augmenter jusqu'au milieu du XVIII^{ème} siècle, mais qu'après elle reste assez stable¹⁹⁾. Nous nous demandons alors pourquoi le développement de *dans* aux dépens de *en* a cessé tout en laissant subsister des cas qui, *a priori*, auraient dû subir les influences des trois grandes tendances évoquées antérieurement. Pour répondre à cette question, nous allons nous appuyer sur nos études antérieures, en particulier sur notre thèse de doctorat (Y. Homma : 2009)²⁰⁾ concernant entre autres l'identité sémantique de *en* et celle de *dans*. Dans la section suivante, nous allons analyser, pour chacune des deux prépositions *en* et *dans*, quelques emplois contemporains choisis pour démontrer la différence radicale entre celles-ci, sans prendre en compte toutes les caractéristiques de l'identité de chacune²¹⁾.

18) Le travail de D. Vigier se limite aux cas où les verbes suivants précèdent chacune des prépositions : *entrer, mettre, jeter, enfermer* et *cacher*.

19) Cependant, il existait encore des cas où le choix entre *en* et *dans* était instable.

20) Y. HOMMA (2009) *L'identité des prépositions dans leur variation : approche énonciative de « en », « dans », « pour » et « par »*, Thèse de doctorat, Université de Paris Ouest Nanterre La Défense.

21) Pour de plus amples détails, nous renvoyons à notre thèse.

2. Analyse de l'identité sémantique dans leurs emplois contemporains de chacune des prépositions *en* et *dans*

2.1. Analyse de l'identité sémantique de la préposition *en*

Commençons par les exemples (5) à (7) :

- (5) Un dictionnaire **en** trois volumes.
- (6) L'examen s'est déroulé **en** trois étapes.
- (7) Il a lu ce livre **en** trois heures.

Dans (5), il s'agit d'un dictionnaire complet composé de trois volumes. Le régime de *en*, à savoir *trois volumes*, représente une extension quantitative et, à travers cette extension, la complétude du dictionnaire est réalisée. Ensuite, dans (6), le régime de *en* (*trois étapes*) représente une extension quantitative, ici temporelle, au sein de laquelle le déroulement de l'examen s'accomplit. De même, dans (7), le régime de *en* (*trois heures*) représente une extension temporelle qui a été requise pour la réalisation de l'accomplissement de la lecture. Ainsi, dans ces trois exemples, il est conçu, par le locuteur, une extension quantitative à travers laquelle une complétude est réalisée. De ce fait, l'extension, n'ayant besoin d'aucun élément pour être complète, n'entretient aucune complémentarité avec quoi que ce soit. C'est-à-dire que, par rapport à cette extension, aucune altérité²²⁾ n'est concevable.

À propos de l'emploi de *en* représenté par l'exemple (7), rappelons que, selon A. Darmesteter, cet emploi avait deux sens avant le développement de *dans* (voir la section 1.2.3. et le double sens initial de *en huit jours*), à savoir « durant~ » et « au bout de~ » (expressions de ce linguiste) et que seul le

22) Nous entendons par le terme « altérité » le caractère d'une entité de nature à entretenir un rapport avec autre(s) qu'elle-même ; ce rapport peut être un rapport de complémentarité, d'opposition, de comparaison, etc.

premier continue à être exprimé par *en*. Ce premier sens, comme il a été démontré par notre analyse, n'évoque pas d'altérité. Pour ce qui est du 'deuxième sens', qui est aujourd'hui exprimé par *dans* (ex. *dans trois heures*), nous considérons qu'il évoque une altérité. Pour les explications détaillées, nous renvoyons à notre thèse (Y. Homma : 2009, pp.106-113).

Ensuite, dans (8), le régime de *en* représente un état circonstanciel de Jean.

(8) Jean est **en** (mission / déplacement / voyage).

Dans les trois cas, Jean se trouve dans un état provisoire. Puisque c'est un état provisoire, celui-ci est voué à arriver à échéance au profit du retour à l'état de référence, c'est-à-dire à l'état habituel, ordinaire, hors d'une situation spéciale. Ainsi, pouvons-nous dire que ce qui est exprimé par le régime de *en* se réalise sur une certaine extension temporelle (donc quantitative) et que, son extinction étant pré-programmée, cette extension impose sa propre limite. « Imposer sa propre limite » revient à dire que la limite de cette extension n'est pas définie en rapport avec l'extérieur de cette extension. Nous voudrions insister par là sur le fait que l'extérieur de cette extension n'est pas pris en compte par le locuteur et que, par conséquent, aucune altérité n'est conçue par rapport à cette extension.

Nous pouvons maintenant facilement comprendre les expressions du même type que les suivantes dans la mesure où le régime de *en* représente un processus dont l'arrivée à échéance est pré-programmée, c'est-à-dire prévue : *en (développement / évolution / progression)* ; *en (cours de~ / voie de~ / train de~)*. Dans le cas de *un pays en développement* par exemple, on prévoit qu'il faudra que le processus du développement du pays soit considéré comme arrivé à son terme pour que celui-ci soit identifié comme pays développé.

Passons à l'exemple (9). Ce type d'emploi de *en* a été analysé par de nombreux linguistes comme J.-J. Franckel & D. Lebaud (1991), D. Leeman (1995) et K. Oguma (2000) :

(9) Luc est **en** rouge.

Dans (9), comme il a été expliqué par J.-J. Franckel & D. Lebaud (1991 : 64), le terme qui suit *en* s'interprète « *comme la description de la couleur dont se trouve habillé – et par laquelle se manifeste – un individu à un moment donné* ». C'est-à-dire que, dans (9), l'existence spatio-temporelle de l'individu se manifeste à travers une réalité extrinsèque due au vêtement : il y a manifestation extrinsèque de l'existence spatio-temporelle de l'individu. Puisque c'est une manifestation extrinsèque, elle est conçue comme vouée à disparaître en même temps que la matière du vêtement quand Luc se dévêt. Cette disparition se fait au profit du retour à la couleur intrinsèque de Luc, la couleur de sa peau. Donc, ici encore, ce qui est exprimé par le régime de *en*, à savoir une manifestation extrinsèque, impose sa propre limite à travers une extension quantitative, ici spatio-temporelle.

Passons à l'analyse de *en* employé devant le nom d'un pays. Soit l'exemple (10) :

(10) Marie habite **en** France.

Aujourd'hui, devant un nom de pays au féminin singulier, on emploie *en*, et devant un nom de pays au masculin singulier, la forme contractée entre *à* et *le*²³⁾, c'est-à-dire *au*, sauf pour les noms commençant par une

23) Nous n'allons pas traiter le cas des noms de pays au pluriel, car ces noms se combinent tous avec la forme contractée entre la préposition *à* et l'article défini

voyelle²⁴⁾. Ce phénomène est assez énigmatique car une simple différence de genre entraîne un changement de préposition.

Dans notre thèse (Homma : 2009) et dans un de nos article (Homma : 2010)²⁵⁾, nous avons tenté de résoudre ce problème en nous inspirant de la différence entre les deux expressions *directeur de thèse* et *directrice de thèse*. En France, dans l’avis de soutenance ou sur la couverture d’une thèse, on a longtemps utilisé le genre non marqué (masculin) même si la thèse avait été dirigée par une femme. L’information nécessaire ici est le statut auquel appartient la personne qui a dirigé la thèse, statut qui s’oppose, par son ordre intellectuel et social, à d’autres statuts des protagonistes comme les rapporteurs, les membres du jury, et le rédacteur de cette thèse. En revanche, dans un contexte où le locuteur prend en compte la personne elle-même sans mettre l’accent sur l’opposition de statut qui a été précitée, il est naturel d’employer le genre marqué (féminin) si c’est une femme qui dirige la thèse. Soit un énoncé comme dans (11).

(11) « Je vais à Paris pour voir ma directrice de thèse »

Toutes ces observations nous conduisent au constat que le genre marqué (féminin) est préféré lorsque l’on s’intéresse à l’entité en question dans sa spécificité sans mettre l’accent sur l’opposition entre la classe à laquelle cette entité appartient et les autres classes, c’est-à-dire sans prendre en compte l’altérité entre ces classes. Cette nature du genre marqué (féminin) a naturellement une affinité avec la nature de *en* que nous avons explicitée plus haut,

au pluriel.

24) Nous traiterons ce facteur phonétique une autre fois.

25) Cet article sur *en* devant les noms de territoire en français est un extrait du chapitre sur *en* (pp. 14–92) de notre thèse -Y. Homma : 08.12.2009 - consultable sur le site HAL-SHS depuis le 23.01.2022.

à savoir la non conception d'une altérité (par rapport à une extension quantitative). Nous n'allons pas jusqu'à dire que cette affinité est valable pour tous les emplois de *en*. Mais du moins, pour l'emploi de *en* analysé ici, il serait possible d'imaginer que chaque pays est conçu comme plus ou moins personnifié et que, du coup, les noms de pays reflètent la différence de nature entre les deux genres que nous venons d'explicitier pour le cas du nom d'un être animé.

Après avoir traité plusieurs cas où le régime de *en* ne comporte pas de déterminant (dont celui de nom de pays au féminin singulier), examinons les cas où le régime de *en* comporte un déterminant.

(12) Nul n'est prophète **en** son pays.

Il s'agit d'un proverbe qui signifie que la valeur d'une personne n'est pas reconnue dans son milieu d'origine. Ici, l'interprétation du SP (syntagme prépositionnel) *en son pays* serait 'au sein de son pays (c'est-à-dire de la population de *son pays*)' plutôt que 'dans le cadre géographique de son pays' car l'attention est focalisée sur ce qui se passe à l'intérieur de « son pays » sans prendre en compte le rapport (géographique) entre « son pays » et ce qui est au-delà de la limite de ce dernier. Si l'on remplace *en* par *dans* (*Nul n'est prophète dans son pays*), selon nos informateurs, le GN (groupe nominal) *son pays* ne représente qu'un des découpages géographiques partageant sa limite avec d'autres pays, c'est-à-dire une entité qui n'est concevable qu'en relation d'altérité avec son extérieur. C'est probablement la raison pour laquelle, toujours selon nos informateurs, la substitution de *dans* à *en* atténue beaucoup la valeur proverbiale de l'exemple (12).

Il existe aussi, comme en (13)-(14), des cas où le régime de *en* comporte

un adjectif démonstratif :

(13) « **En** *ce dimanche nous recevons la mission d'annoncer et de préparer la venue du Sauveur (...)* » (Internet)

(14) (à la radio) « *Merci d'être avec nous aujourd'hui **en** ce studio.* »

Premièrement, dans (13)-(14), *ce dimanche* ou *ce studio* désignent une entité dotée d'une extension soit temporelle soit spatiale dans laquelle le locuteur se trouve au moment de l'énonciation, une entité qui est donc identifiable uniquement à ce moment bien précis²⁶). Deuxièmement, avec les SP tels que *en ce dimanche* et *en ce studio*, le régime de *en*, à savoir *ce dimanche* ou *ce studio* peut très difficilement représenter un simple repère temporel ou un pur découpage spatial parmi d'autres. C'est pourquoi les deux SP sont impossibles dans les phrases suivantes : « **Tu peux passer chez moi en ce dimanche ?* » et « **J'avais oublié mon parapluie en ce studio* ». Mais les SP en question ont la caractéristique de s'employer dans une situation spéciale, par exemple lors d'un évènement ou d'un entretien avec une personnalité. C'est-à-dire que, dans (13)-(14), « ce dimanche » ou « ce studio » sont conçus respectivement comme un moment ou un lieu qualitativement uniques et, c'est ce sur quoi l'attention du locuteur est focalisée au moment de l'énonciation sans prendre en compte l'opposition (ou le contraste) par rapport à d'autres repères temporels ou à d'autres découpages spatiaux. Nous pouvons donc dire qu'avec les SP en question (*en ce dimanche ; en ce studio*), le régime de *en* représente une entité dotée d'une extension temporelle (la durée de « ce dimanche ») ou spatiale (l'espace de « ce studio »), donc d'une extension quantitative, par rapport à laquelle aucune altérité n'est

26) A ce propos, citons J.-J. Franckel & D. Lebaud (1991 : 69) : « (...) ces séquences (ici, *en*+GN) reprennent un moment ou un lieu donné dans leur singularité qualitative (...) ».

conçue. « Ce dimanche » est considéré avant tout comme un jour en soi et non par opposition aux autres jours de la semaine ; « ce studio », avant tout comme un lieu en soi et non partageant une frontière avec d'autres lieux.

Enfin, finissons cette partie sur *en* avec des cas où le régime de cette préposition commence par un article défini :

(15) *en l'occurrence, en la matière, en l'espèce, en l'état, en la circonstance*

Dans (15), ce qui est représenté par le régime de *en* ne peut s'identifier qu'au moment de l'énonciation, l'article défini ayant ici contextuellement un rôle semblable à celui d'un adjectif démonstratif. Par exemple, avec l'expression *en l'état*, le GN *l'état* désigne un état reconnaissable - « tel quel » - au moment de l'énonciation, un état unique, donc qualitativement singulier. Ce qui peut favoriser, d'ailleurs, la focalisation de l'attention du locuteur sur cet état. Cet état singulier est un état manifesté à travers l'existence spatio-temporelle (donc une extension quantitative), par exemple, d'un objet. Ainsi, dans cet emploi de *en*, une singularité qualitative se manifeste à travers une entité dotée d'une extension, et la focalisation de l'attention du locuteur sur cette entité empêche de concevoir une altérité par rapport à celle-ci.

Après toutes ces observations sur les emplois de *en* que nous avons analysés, nous pouvons affirmer ceci : les emplois de *en* d'aujourd'hui sont caractérisés par l'intériorité d'une entité dotée d'une extension quantitative, entité par rapport à laquelle aucune altérité n'est conçue. Nos analyses ont démontré aussi que les emplois qui, à première vue, auraient dû subir l'influence des trois grandes tendances présentées dans l'introduction, sont avérés incarner la caractéristique de *en* que nous venons de préciser.

Ensuite, nous allons passer à l'analyse de l'identité sémantique de *dans*. Nous nous contenterons de traiter un emploi dit 'atypique' et un emploi dit 'typique' pour démontrer qu'ils partagent bien les mêmes principes de fonctionnement²⁷⁾.

2.2. Analyse de l'identité sémantique de la préposition *dans*

Examinons d'abord les exemples (16) et (17).

(16) Pierre est entré **dans** une université américaine.

(17) Pierre parlait **dans** un français parfait.

Le type d'emploi de *dans* représenté par ces deux exemples est souvent traité en comparaison avec l'emploi des prépositions *à* ou *en*, quand le régime de ces deux prépositions représente une entité générique (*Pierre est entré à l'université* ; *Pierre parlait en français*). Ce qui est caractéristique pour (16) et (17) est que le régime de la préposition comporte un article indéfini et un qualificatif, et que, par conséquent ce régime représente une entité sous-divisée. Par exemple, dans (16), '*une*' *université* '*américaine*' représente une des sous-divisions de l'université comme une université italienne, une université japonaise, etc. De même, dans (17), '*un*' *français* '*parfait*' désigne une des sous-divisions de la langue française par comparaison avec *un français approximatif*, *un français soigné*, etc. qui en dénomment d'autres. C'est-à-dire que, dans (16)-(17), ce qui est exprimé par le régime de *dans* ne peut être appréhendé qu'en altérité avec d'autres entités résultant d'une sous-division, qui sont chacune complémentaires des autres dans un ensemble²⁸⁾.

27) Pour les autres emplois de *dans*, nous renvoyons à notre thèse (Y. Homma : 2009).

28) Ce type d'altérité a été mentionné dans Y. Homma (2007 : 9–10).

Quant aux exemples avec *à* (*Pierre est entré à l'université*) et *en* (*Pierre parlait en français*), la nature de ce qui est représenté par le régime de la préposition *en* va tout autrement. Dans le cas de *Pierre est entré à l'université*, le régime de *à*, à savoir *l'université* représente un type d'institution ayant un statut à part entière, donc singulier, dans la société. « Université » fait partie d'une série d'institutions comme « lycée », « collège », etc., qui, chacune s'opposant aux autres par son statut singulier, est susceptible de spécifier une étape de la vie personnelle. Pour ce qui est du cas de *Pierre parlait en français*, d'abord, la partie qui précède *en*, à savoir *Pierre parlait*, exprime l'existence d'une substance, à savoir les paroles de Pierre. Ensuite, cette substance est concevable comme une entité à travers laquelle se manifestent les spécificités des énoncés de la langue française, autrement dit les caractéristiques propres à celle-ci.

Maintenant, nous allons montrer que, contrairement à ce que l'on pourrait croire, les emplois de *dans* que nous venons d'analyser à partir des exemples (16)-(17) ont une forte ressemblance avec les emplois représentés par les exemples (18)-(19) :

(18) Jean est **dans** la maison.

(19) Jean est **dans** la rue.

Dans ces exemples, le régime de *dans* est interprété comme entité spatiale physique dans laquelle Jean se trouve, alors que ce n'est pas le cas si l'on remplace *dans* par *à*.

(20) Jean est **à** la maison

(21) Jean est **à** la rue.

Dans (20)-(21), le GN qui suit à (*la maison* ou *la rue*) ne se réfère pas à une entité spatiale physique. L'exemple (20) signifie que Jean est à son domicile mais sans préciser qu'il est ou non à l'intérieur de la maison. Ici, la notion rappelée par le terme *maison* caractérise l'existence de Jean à un moment donné. Le GN *la maison* représente un repère qui s'oppose, par la singularité qualitative de la notion liée au terme *maison*, à d'autres repères tels que « le travail » (*Jean est au travail*), « l'église » (*Jean est à l'église*), etc. De même, l'exemple (21) signifie que *Jean* est démuné, sans ressources, au point de n'avoir plus de logement personnel. Ici encore, l'existence de *Jean* est caractérisée par la notion liée au terme *rue* sans que *Jean* se trouve réellement dans une rue (il peut être dans un centre d'hébergement pour personnes sans domicile).

Par comparaison avec le cas de la préposition *à*, nous comprenons que, dans (18)-(19), c'est la présence de *dans* qui fait interpréter son régime simplement comme entité spatiale physique. Alors, quelle est la nature de ce type d'entité ? C'est que c'est un pur découpage spatial, qui est forcément conçu comme en contiguïté avec d'autres découpages spatiaux. Par exemple, on pourrait penser que l'air qui est autour d'une maison est une réalité négligeable alors qu'en fait c'est un découpage spatial. De cette manière, tout espace où nous existons est concevable comme constitué de découpages spatiaux physiques quand cet espace est considéré comme purement physique. Chacun de ces découpages spatiaux étant, en tant que constituant de cet espace, en rapport de complémentarité avec les autres découpages spatiaux, nous affirmons qu'il est conçu comme entretenant une altérité par rapport à ceux-ci.

Finalement, nous pouvons constater une similarité entre l'emploi de *dans* que nous venons d'analyser et celui de *dans* comme dans *entrer dans une université américaine* ou *parler dans un français parfait*. Dans tous ces

cas, l'altérité est conçue du fait que le régime de *dans* représente une entité qui, en tant qu'un des constituants d'un ensemble, entretient un rapport de complémentarité avec les autres constituants.

2.3. La différence radicale entre *en* et *dans*

Après avoir analysé quelques emplois pour chacune des deux prépositions *en* et *dans*, nous pouvons affirmer ce qui suit :

Le point commun entre les deux prépositions *en* et *dans* est qu'elles concernent toutes deux l'intériorité d'une entité dotée d'une extension²⁹⁾. Mais avec *dans*, on conçoit une altérité par rapport à cette entité, alors que ce n'est pas le cas avec *en*.

C'est-à-dire que la forme « X *dans* Y » a un élément de plus par rapport à la forme constituée avec *en*, ce qui n'est pas étonnant, d'ailleurs, vu l'étymologie de ces deux prépositions. En effet, si l'origine de celles-ci ont toutes deux un rapport avec la préposition latine *in*³⁰⁾, *en* est directement issue de cette préposition alors que *dans* provient d'un terme composé par l'ajout à *in* de deux affixes³¹⁾ : d'abord le suffixe *-tus* qui forme un adverbe, ensuite le préfixe *de-*³²⁾. Nous pouvons donc penser que la préposition *dans* garde les deux éléments

29) Une entité peut être dotée d'une extension quantitative, soit spatiale, soit temporelle, ou encore spatio-temporelle. Désormais, nous parlerons d'« entité dotée d'une extension », étant entendu que toute extension est considérée dans notre langage comme quantitative.

30) Selon O. Bloch & W. Wartburg (1968 : 221), « dans », « sur », mais sans indiquer dans quels contextes.

31) O. Bloch & W. Wartburg (1968 : 177), A. Darmesteter (1885 : 7–8), B. Fagard, & L. Sarda (2009 : 225–226).

32) Selon A. Dauzat (1938 : 228), *dans* provient « du latin vulgaire *de-intus*, renforcement de *intus* ». Peut-être que le terme *renforcement*, relativement ambigu qu'utilise ici A. Dauzat, pourrait être compris par les significations « au-dedans », « en dedans », « par dedans » que donne de *deintus* le dictionnaire Gaffiot latin-français (1934 : 487).

issus de *de-* et de *in* avec leurs fonctions. Dans ce cas, si la préposition *dans* peut évoquer une altérité par rapport à une entité dotée d'une extension, cette altérité est certainement due au préfixe *de-*³³⁾.

3. Pourquoi le développement de *dans* aux dépens de *en* a-t-il pris fin ?

Aujourd'hui, comme nous l'avons démontré dans la section 2., les deux prépositions *dans* et *en* se distinguent radicalement par la capacité de *dans* et l'incapacité de *en* à évoquer une altérité par rapport à une entité dotée d'une extension.

Mais, avant le développement de *dans*, l'emploi de la préposition *en* était indifférent, que le locuteur ne conçoive pas ou qu'il conçoive une altérité par rapport à une entité dotée d'une extension :

- 1) la préposition *en* était employée bien sûr dans des cas où elle marquait seulement l'intériorité d'une entité dotée d'une extension,
- 2) mais aussi là où était conçue une altérité entre l'intérieur et l'extérieur (*l'extérieur*, au sens large) d'une entité dotée d'une extension.

La préposition *en* était donc aussi chargé des cas où par exemple, le régime de *en* représentait une entité spatiale physique comme dans *entrer en la salle*, : ici, on conçoit une altérité entre l'entité dotée d'une extension, à savoir « la salle », et l'extérieur de la salle. Pourquoi cette indifférence de l'emploi de *en* relativement à la conception d'une altérité relative à l'entité dotée d'une extension ? A notre avis, tant qu'il s'agissait de l'intériorité d'une entité, la

33) Nous réserverons le développement de ces points pour un prochain article, dans lequel nous avons l'intention de réviser l'hypothèse que nous avons tenue dans notre thèse (Y. Homma : 2009) sur la conception étymologique de *dans*, et de démontrer que *dans* garde encore aujourd'hui les fonctions de *de-* et de *in* (>*en*).

prise en compte d'une altérité conçue par rapport à cette entité n'était pas considérée comme contradictoire pour l'emploi de *en*³⁴⁾

Alors, comment expliquer ce changement de critère d'emploi de *en* avant et après le développement de *dans* ? Nous supposons que, vers le milieu du XVI^{ème} siècle, les locuteurs ont commencé à ressentir la nécessité de distinguer les emplois de *en* selon qu'une altérité est conçue ou non par rapport à une entité dotée d'une extension³⁵⁾. Et c'est pour cette raison que, toujours d'après nous, la préposition *dans* a commencé à se développer pour prendre en charge les emplois de *en* qui évoquaient une altérité, et, parallèlement, la préposition *en* à se spécialiser dans les cas où aucune altérité n'est conçue par rapport à une entité dotée d'une extension. Nous considérons que les faits suivants, abordés au cours de nos analyses, sont des manifestations de cette nécessité de spécialisation entre ces deux prépositions selon le critère précité :

- Érosion d'emplois spatiaux de *en* par ceux de *dans* quand ces emplois de *en* ont tendance à évoquer une altérité entre l'intérieur et

34) Dans des langues romanes comme l'italien et l'espagnol, la préposition venant de *in* latin (*in* en italien et *en* en espagnol) peut correspondre en français, selon les cas, tantôt à *en*, tantôt à *dans*. Nous supposons que *in* en italien et *en* en espagnol s'emploient, qu'une altérité soit conçue ou non par rapport à une entité dotée d'une extension.

35) Par exemple, considérons, avant le développement de *dans*, deux emplois de *en* :

- (a) quand l'altérité est conçue par rapport à une entité dotée d'une extension :
ex. « Entrez en la salle »
- (b) quand l'altérité n'est pas conçue par rapport à une entité dotée d'une extension : ex. « Allez en paix »

Après le développement de *dans*, on trouvera :

- (a') ex. « Entrez dans la salle » (la préposition *en* a été remplacée par *dans*)
- (b') ex. « Allez en paix » (la préposition *en* a été maintenue dans l'emploi)

l'extérieur d'une entité ;

- Remplacement de la forme « *en* dét. N » par celle de « *dans* dét. N » car un nom précédé d'un déterminant évoque en général une altérité entre les occurrences qui correspondent à N ;
- Le remplacement de la forme « *en* dét. N » par celle de « *dans* dét. N » a été plus long à trouver son terme quand le déterminant était un adjectif démonstratif : les adjectifs démonstratifs ont manifesté une affinité avec *en* plus longtemps que les autres déterminants. Nous pensons que ce fait est dû à l'une des deux caractéristiques de l'adjectif démonstratif : tout nom précédé d'un adjectif démonstratif désigne une entité identifiable uniquement au moment de l'énonciation (voir les exemples 13–14), que le contexte soit linguistique ou situationnel ; auquel cas, le locuteur a tendance à focaliser son attention sur l'entité représentée par N, donc à ne pas concevoir d'altérité par rapport à cette entité.

Et, si cette affinité diminue à partir du XVIII^{ème} siècle (voir 1.2.2.), la cause en est due, selon nous, à l'autre caractéristique, contradictoire par rapport à la première, de l'adjectif démonstratif, et partagée cette fois avec les autres déterminants. C'est que celui-ci peut rappeler une altérité entre plusieurs occurrences. Par exemple, le GN *ce chat* désigne un chat parmi d'autres, et par conséquent, évoque une altérité entre « ce chat » et les autres chats. Cette deuxième caractéristique, en devenant de plus en plus saillante, a sans doute contraint les adjectifs démonstratifs à suivre la même tendance que les autres déterminants, c'est-à-dire à se combiner avec *dans* plutôt qu'avec *en* ;

- Parmi les deux sens de l'emploi de *en* du type *en trois heures*, le seul qui n'évoque pas d'altérité par rapport à l'entité temporelle exprimée par le régime de *en* n'a pas été remplacé par *dans* (voir

l'exemple 7) ;

- Rapidité du remplacement de *dedans* (en tant que préposition) par *dans* : *dans* a remplacé seulement en cent ans la totalité des emplois de la préposition *dedans*³⁶⁾, qui s'employait lorsque le locuteur voulait exprimer l'idée d'intériorité emphatique. L'emphase de l'intériorité évoque bien évidemment une forte altérité entre l'intérieur et l'extérieur d'une entité. Selon nous, c'est précisément à cause de cette forte altérité évoquée par la préposition *dedans* que non seulement celle-ci a perdu son utilité face à *dans*, mais qu'également elle s'est trouvée, dans le champ prépositionnel, victime d'une rivalité féroce avec *dans*.

Enfin, toutes les observations effectuées jusqu'ici nous amènent à affirmer l'hypothèse suivante : si le développement de la fréquence relative de *dans* par rapport à *en* a presque cessé au milieu du XVIII^{ème} siècle, c'est parce que, le supposons-nous, *dans* a presque fini de prendre en charge à cette époque les cas où l'on concevait une altérité par rapport à une entité dotée d'une extension, cas qui, jusque-là étaient assurés par *en*.

Conclusion

Au cours de cette étude, nous avons tenté d'explicitier pourquoi le développement de *dans* aux dépens de *en* a presque pris fin au milieu du XVIII^{ème} siècle, tout en laissant intacts un certain nombre d'emplois de *en* qui, à première vue, auraient dû subir l'influence de l'une ou d'une autre des trois grandes tendances observées au cours de ce développement.

36) A ce propos, rappelons que s'il a fallu cent ans pour que *dans* supplante totalement la préposition *dedans*, deux cents ans ont été nécessaires pour que prenne fin le développement de *dans* aux dépens de *en* ; et qu'aujourd'hui, les emplois de *en* sont encore loin d'être complètement envahis par ceux de *dans*.

Nous avons présenté l'hypothèse selon laquelle ce développement de *dans* a consisté à prendre en charge les emplois de *en* qui évoquaient une altérité par rapport à une entité dotée d'une extension et que, s'il a presque cessé au milieu du XVIII^{ème} siècle, c'est parce que cette « prise en charge » a été quasiment achevée.

Cette hypothèse, nous l'avons formulée à partir des faits suivants :

- aujourd'hui, *dans* et *en* se distinguent par une différence radicale, à savoir la capacité de *dans* et l'incapacité de *en* à évoquer une altérité par rapport à une entité dotée d'une extension.
- le développement de *dans* s'est accompagné de nombreux phénomènes qui peuvent être considérés comme relevant du mouvement de spécialisation respective de ces deux prépositions en fonction de la distinction précitée.

Pour ce qui est des emplois de *en* qui ont échappé à l'influence des trois grandes tendances mentionnées au début de cette conclusion, comme il a été démontré dans la section 2.1., ils se sont avérés être en conformité avec le critère d'emploi de *en* précisé plus haut. Cela signifie que, si le développement de *dans* a laissé intacts ces emplois de *en*, ce n'est pas parce qu'il s'est terminé à mi-chemin mais que ceux-ci, n'évoquant pas d'altérité, ne convenaient pas au critère d'emploi de *dans*.

BIBLIOGRAPHIE

- BLOCH O. & WARTBURG W. (1968) *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Presse universitaire de France.
- BLUMENTHAL P. (2017) « Évolutions de la combinatoire prépositionnelle : le cas de *en* » in *Penser la langue, sens, texte, histoire, Hommage à Olivier Soutet*, Paris, Honoré Champion, 161–176.
- BRUNOT F. (1927) *Histoire de la langue française des origines à 1900*, Tome II, Le seizième siècle (2^e édition revue et corrigée), Paris, Armand Colin.

- DARMESTER A. (1885) *Note sur l'histoire des prépositions françaises 'en', 'enz', 'dedans', 'dans'*, Paris, L. Cerf.
- DAUZAT A. (1938) *Dictionnaire Étymologique De La Langue Française*, Larousse.
- FAGARD B. & SARDA L. (2009) « Étude diachronique de la préposition *dans* » in *Autour de la préposition*, J. François, E. Gilbert, C. Guimier & M. Krause (eds.), Presses Universitaires de Caen, 225–236.
- FAGARD B. & COMBETTES B. (2013) « De *en* à *dans*, un simple remplacement ? Une étude diachronique » in *Langue française* 178, 93–115.
- FRANCKEL J.-J. & LEBAUD D. (1991) « Diversité des valeurs et invariance du fonctionnement de *en*, préposition et préverbe » in *Langue française* 91, 56–79.
- GAFFIOT F. (1934) *Dictionnaire latin-français*, Hachette.
- GOUGENHEIM G. (1946) « Les prépositions *en* et *dans* dans les premières œuvres de Ronsard », in *Mélanges de philologie et d'histoire littéraire offerts à R. Huguet*, Paris, Boivin (97–110). [repris dans (1970) *études de grammaire et de vocabulaire français*, Paris, Picard, 66–76.]
- GOUGENHEIM G. (1970) « La préposition *en* devant certains compléments de matière dans la langue du XVI^{ème} siècle », in *Mélanges Marcle Cohen. Études de linguistique, ethnographie et sciences connexes offerts par ses amis et ses élèves à l'occasion de son 80^{ème} anniversaire*, D. Cohen (éd.), The Hague, Mouton, 157–161.
- GOUGENHEIM G. (1974) *Grammaire de la langue française du seizième siècle*, Paris, Picard.
- HOMMA Y. (2007) « Analyse critique et révision de quelques points de vue théoriques sur l'alternance entre A et DANS en vue d'une problématique de l'enseignement des prépositions françaises en FLE », in *Actes du Colloque international Recherches en acquisition et en didactique des langues étrangères et secondes*, à la Sorbonne, 6–8 septembre 2006, Paris, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00097455/document>
- HOMMA Y. (2009) *L'identité des prépositions dans leur variation : approche énonciative de « en », « dans », « pour » et « par »*, Thèse de doctorat, Université de Paris Ouest Nanterre La Défense. <https://www.archives-ouvertes.fr/tel-03533736/>
- HOMMA Y. (2010) « Étude sur l'emploi de *en* devant les noms de territoire en français », in *Cahier de l'École doctorale 139*, Université de Paris Ouest Nanterre La Défense Nanterre, 35–54. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00450823>

- LEEMAN D. (1995) « Pourquoi peut-on dire Max est en colère mais non *Max est en peur ? » in *Langue Française* 105, 55–69.
- LITTRÉ E. (1874) *Dictionnaire de la langue française*, Tome II, Hachette.
- OGUMA K. (2000) « Préposition *en* : contraintes et hypothèse – lecture critique des travaux de D. Leeman – », in *Études de langue et littérature françaises* de l'Université Seinan-Gakuin (*Furansugo furansubungaku ronshû*) 40, Seinan gakuin daigaku gakujutsukenkyûjo, Fukuoka, Japon, 85-113.
- ROYER L. & VIGIER D. (2014) « Les collocatifs nominaux des prépositions *en*, *dans* et *dedans* au XVI^e siècle », in *Les émotions dans le discours* Peter Blumenthal, Iva Novakova and Dirk Siepmann (eds.), Peter lang, 423–434.
- SHEARS F. (1922) *Recherches sur les prépositions dans la prose du moyen français* (XIV^e et XV^e siècle) Paris, H. Champion.
- VIGIER D. (2015) « *En*, *dans* et *dedans* prépositions au XVI^e s. Approche statistique et combinatoire » in *Le Français Moderne - Revue de linguistique Française*, CILF (conseil international de la langue française), 2015/2, 230–247.
- VIGIER D. (2017a) « La préposition *dans* au XVI^e siècle. Apports d'une linguistique instrumentée » in *Langages* 206, Du quantitatif au qualitatif en diachronie : prépositions françaises, 105–122.
- VIGIER D. (2017b) « L'évolution des usages des prépositions *en*, *dans*, *dedans* entre le XVI^e et le XX^e siècle : approche distributionnelle sur corpus outillé », *Discours* [En ligne], 21 | 2017, mis en ligne le 22 décembre 2017, URL : <http://journals.openedition.org/discours/9373>; DOI : 10.4000/discours.9373.

[Dictionnaires]

Dictionnaire historique de la langue française, Le Robert (1999).

Trésor de la Langue Française informatisé, <http://www.atilf.fr/tlfi>, ATILF - CNRS & Université de Lorraine.

[Base de données utilisée]

Frantext, <https://www.frantext.fr/>